

quoil on rencontre dans New-York un certain nombre de familles ayant des noms comme on en trouve dans la Province de Québec et ne parlant pas un seul mot de français.

Pendant cette immigration des Canadiens-français ne devait pas se limiter à la seule ville de New-York, mais se disséminer un peu partout dans les différents Etats de l'Union Américaine. C'est ainsi que dans les Etats dits de la Nouvelle-Angleterre, il se trouve des villes et villages dont une bonne partie de la population est composée de Canadiens-Français ou de leurs descendants. C'est donc pourquoi on en trouve un très grand nombre non seulement dans ces Etats du Nord, mais aussi dans celui de New-York, dans l'Illinois, le Jersey et en général dans presque tous les Etats-Unis, et ceci à un tel point que cela faisait dire qu'il y en aurait presque autant aux Etats-Unis qu'il n'y en a au Canada; ceci sans doute est peut-être exagéré, mais démontre l'importance de la population canadienne-française des Etats-Unis.

Quoi qu'étant éloignés de leur mère-patrie, tous ces Canadiens-français restaient unis, ni le temps, ni les distances ne pouvaient ébranler leur esprit de patriotisme qui était consolidé par l'esprit religieux, le respect des traditions des ancêtres et l'amour de cette langue française qui était celle de leurs ancêtres, langue qui, secondée par la religion, devait être à la fois leur soutien et leur force.

Cette colonie établie à New-York, avons-nous dit, vers 1810, avait graduellement pris de telles proportions que lorsque Gabriel Franchère y revint après un long voyage, non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans le sud de l'Amérique, il ne put s'empêcher d'en faire la remarque et de comparer la population de cette ville avec celle qu'il avait trouvée à son premier voyage.

"Il y avait en 1810, trente-deux églises, dont deux consacrées au culte catholique; le chiffre de la population se portait à 90,000, dont 10,000 de langue française."

Ce qui prouverait ce que nous venons de dire, que la colonie française de New-York était bien antérieure au premier voyage de l'illustre voyageur, et on pourrait dire sans être trop téméraire, que même à cette époque, quoique Franchère n'en fasse pas mention, il devait y avoir des Canadiens.

Franchère avant tout était un grand patriote, il aimait ses concitoyens, ceux de sa race, en toutes occasions il se plaisait à le prouver; sans hésitation il consacra pour eux une partie de son existence, et en arrivant à New-York il constata avec chagrin qu'il manquait de cohésion parmi les Canadiens, qu'il y avait un certain relâchement patriotique et que dans les familles on négligeait la langue française. Sans perdre de temps, il étudia les moyens à prendre pour raviver dans le coeur de ses compatriotes, non seulement les souvenirs sacrés du passé, mais aussi cette belle langue française dans la littérature de laquelle il était passé maître.

A cette fin, Gabriel Franchère réunit un certain nombre de ses compatriotes, et après délibérations il fut convenu et décidé que le seul moyen de réunir les différents éléments de la colonie canadienne-française de New-York, était de fonder une société à la fois sociale et de bienfaisance, et suivant l'exemple de celle existant déjà à Montréal, Gabriel Franchère proposa qu'on donne à la société naissante le nom de: "Société Saint-Jean-Baptiste": nom doublement cher à leur coeur, étant celui du Saint Patron du Canada Français.